



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITE
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIES
(EPOA)**

PARC DEPARTEMENTAL D'OLHAIN



**ANNEE
2023**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers, dans un souci de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit par une présence des services publics sur l'ensemble du territoire, en maintenant intégralement les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se concrétise également par le renforcement du dialogue avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM).

C'est enfin la mise en place d'un dialogue permanent dans les territoires, par l'animation de commissions territoriales et la contractualisation avec les intercommunalités, les communes et de nombreux partenaires, que ce service public de qualité peut s'exercer au plus près des populations de notre département.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions que ces Etablissements Publics et Organismes Associés mènent tout au long de l'année.

Dans tous les domaines, sanitaire, médico-social, culturel, sportif, touristique, 2022 a été synonyme de renouveau, avec des projets mis en œuvre, au service des publics et de la promotion de notre département, et ce, malgré une augmentation des charges indéniable, en énergie, en carburant et en fournitures, notamment.

Pour autant, par leur professionnalisme et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour accompagner nos concitoyens, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue.

Les liens de collaboration étroits et constants entre les EPOA et le Département sont une condition essentielle à une action publique locale efficace et agile.

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président du parc départemental d'Olhain

Ce parc départemental de nature et de loisirs est un site magnifique. Il est un peu comme notre grand jardin, celui de tous les gamins et des familles de l'ouest du bassin minier. Écrin de verdure de 470 ha dont 300 ha sont gérés par l'ONF, ce lieu public et populaire est particulièrement ancré territorialement : 70 % des visiteurs sont originaires du Pas-de-Calais (familles, établissements scolaires, associations sportives, collectivités, entreprises...) et pour une grande majorité du Pôle Métropolitain de l'Artois (650 000 hab. soit 45% de la population départementale).

Avec près de 700 000 visiteurs par an, le parc d'Olhain occupe, en terme de fréquentation, le 2ème rang régional. Il participe aussi au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais par l'accueil de visiteurs venus de toute la France comme de l'étranger. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration, avec la reconnaissance du Parc comme centre de préparation des Jeux et lieux de passage de la flamme.

Créé avant tout comme un lieu à vocation sociale, il est la volonté des élus du Département du Pas-de-Calais dans les années 70. Il s'agissait de proposer aux habitants de notre territoire, touchés par les crises successives, les fermetures de mines et d'usines, et plus généralement par la désindustrialisation, un lieu agréable, de qualité et bien sûr accessible, en particulier pour les plus modestes. Cette détermination est aujourd'hui intacte et sans cesse revendiquée.

Le parc d'Olhain est une des vitrines des politiques départementales, 15 millions y ont été investis ces dernières années afin de le rendre accessible à tous les publics et à toutes les bourses. Site dédié aux loisirs de plein air, associant activités (luge 4 saisons, VTT, orientation, parcours filets, golf miniature, golf, parcours aventure...) et services (hébergement, restauration, accueil de réunions, animations), nous y mettons en application nos valeurs.

Le parc d'Olhain c'est aussi un opérateur touristique économique du territoire avec un budget de fonctionnement de 5.5 millions d'euros et plus de 70 collaborateurs en équivalent temps plein annuel (ETPA).

Venir au parc départemental d'Olhain, c'est donc être immergé dans ce schéma de valeurs et de développement durable, dans un esprit de justice sociale, dont le socle est bâti sur les solidarités, la bienveillance et l'équité.



Ludovic IDZIAK

Président du parc départemental d'Olhain

CONTEXTE 2023

Après deux exercices particulièrement impactés par le COVID19 en 2020 et 2021, avec plusieurs périodes de fermeture qui ont notoirement perturbé les conditions d'exploitation, le Parc Départemental d'Olhain a vu se succéder en 2022 et 2023 **deux années d'exploitation**, sans aléas notoire et bénéficiant notamment de l'ensemble de l'offre de services d'hébergement et de restauration et d'un nouvel équipement, le Belvédère en 2023.

L'activité globale du Parc est en légère hausse par rapport à 2022, du fait en particulier de l'accroissement des fréquentations liées à l'activités « Groupes » des Pôles Hébergement et Restauration, et Activités Encadrées.

Toutefois les conditions estivales ayant été particulièrement maussades, les activités de loisirs « Grand Public » ont connu une fréquentation assez basse en comparaison aux autres années sur cette période. (Filet, Luge, Piscine, Mini-golf...) et l'augmentation des denrées alimentaires, de l'énergie et du SMIC n'ont pas permis de sortir un résultat excédentaire.

Sur le plan financier

Chiffre d'Affaire Commercial

Avec un Chiffre d'affaire d'environ 4 Millions d'Euros en 2023, qui constitue le plus important montant enregistré sur le Parc depuis sa création, l'activité globale liée aux recettes commerciales continue de croître. (Comparaison avec 2022 : 3,69 Millions soit + 8.40 %).

Les services restauration, animation encadrée, connaissent une croissance marquée.

- ✓ Restauration 16,91% ;
- ✓ Hébergement 12,48% ;
- ✓ Animation 18,05%.

Sur le plan du fonctionnement général

De nombreux évènements envers le grand public (Trail, Rallye équestre, Cyclisme, Jurasicpâque, Olhainween...) ont été organisés, connaissant des fréquentations assez variables en fonction des conditions météorologiques.

Des évènements d'envergure nationale se déroulant sur plusieurs jours ont été accueillis comme les rencontres des Agence de l'Eau, ou des séjours SNU.

Toutefois, comme évoqué précédemment, **l'activité de loisirs de proximité fut contrariée sur le second semestre dans tous les domaines d'activité, notamment en Juillet et Aout et aux vacances de Toussaint du fait de conditions météorologiques maussades.**

Il semble indispensable de considérer le modèle économique l'EPIC du Parc d'Olhain comme celui d'une structure à caractère commerciale à part entière.

Réimpacter de façon systématique l'augmentation des charges de d'exploitation sur le prix de vente des prestations est incontournable.

Ne pas s'y soustraire pourrait à court terme mettre en péril ce modèle économique et avoir des incidences graves sur l'équilibre financier de l'Etablissement, du fait d'un Fond de Roulement et de Reports à Nouveau particulièrement faible pour une structure approchant les 6 Millions de fonctionnement.

La politique tarifaire constitue donc le meilleur levier d'ajustement, ceci d'autant plus que la contribution du Conseil Départemental dans le cadre des MSP pourrait ne pas évoluer sur les prochains exercices.

Sur le plan des ressources humaines

Les effectifs ont été confortés au regard des besoins des différents services, de l'accroissement de certaines activités et de l'ouverture de nouvelles prestations (Tyrolienne/Belvédère)

Il conviendra de noter que le recours au dispositif d'Aide au Retour à l'Emploi étant de plus en plus contraignant et restreint, le Parc continue de s'engager significativement vers des contrats d'alternance.

La plupart de services sont concernés. Animation, Espaces vert, Service entretien des Locaux, Bar.

Suite au départ de plusieurs collaborateurs(trices), des promotions internes ont été réalisées, permettant ainsi d'assurer au sein de l'établissement la valorisation des salariés et de leur compétence.

MISSIONS

Issu d'une politique volontariste du Conseil départemental du Pas-de-Calais, le parc d'Olhain est devenu aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine du tourisme et des loisirs de plein air. Véritable poumon vert, il répond aux attentes d'un territoire à forte densité de population. Il constitue surtout un espace aux multiples facettes, qui accueille les familles, les scolaires, les associations sportives ou encore les entreprises avec la même exigence de qualité au travers de ses équipements adaptés et divers. Dans une dimension locale, régionale, mais aussi nationale, le parc d'Olhain participe au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais hors de son territoire, par l'accueil de visiteurs étrangers. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration avec le passage de la Flamme ! En cohérence avec sa vocation initiale, le parc d'Olhain propose une offre attractive, originale et accessible, en associant des activités, des animations et des services d'hébergement et de restauration.

LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Suite au travail collaboratif effectué avec les équipes du Département et celles du Parc en 2022 et 2023, le Département s'inscrit dans une nouvelle forme de partenariat avec le parc départemental d'Olhain pour l'exercice d'un certain nombre de missions de service public. Ce partenariat concrétise la volonté du Département et du parc d'Olhain d'initier et de soutenir des actions en faveur de l'accès au plus grand nombre aux activités et service de cet établissement.

Le Conseil Départemental verse annuellement, au Parc d'Olhain une contribution pour financer l'exécution de missions de service public pour le compte de la collectivité.

Afin de dépasser la logique de contrat de moyen, et parce que la mise en œuvre conjointe des politiques publiques suppose un partenariat clairement défini, le parc départemental d'Olhain et le Département ont proposé de se fixer de nouvelles contreparties et indicateurs d'évaluation.

Ainsi, l'aide départementale est accordée au parc d'Olhain pour les projets s'inscrivant dans le cadre des missions de service public, conduites par cette structure. Les déclinaisons opérationnelles de ses missions de service public prévoient des objectifs et des indicateurs de moyens et de résultats spécifiques.

Ceux-ci font l'objet d'un suivi dans le cadre d'un dialogue de gestion instauré entre les deux structures dans les domaines suivants :

1- Entretien de l'espace public :

Le parc départemental est un lieu ouvert qui accueille pas loin de 700 000 visiteurs par an.

Il constitue un poumon vert, rare et inestimable, à proximité de territoires à forte population qui doit être entretenu. L'espace public désigne donc l'ensemble des espaces destinés à l'usage de tous, sans restriction et relève ainsi d'une mission de service public. Des personnels dédiés du parc départemental œuvrent chaque jour pour l'entretien de l'espace public et propose ainsi aux visiteurs un environnement propre, agréable, accessible et sécurisé sur les 170 hectares de plaine et de forêt.

Indicateurs : surfaces entretenues, nombre d'agents affectés à cette tâche, prestations réalisées par des tiers... ;

2- Entretien des bâtiments et des infrastructures :

Le libre accès à l'équipement est donc une priorité avérée. Un certain nombre d'aménagements sont ainsi mis gracieusement à la disposition du public (espaces de pique-nique et de détente, sentiers de promenade et de randonnée, jardin d'enfants, plaine de jeux, aires de stationnement, toilettes, parkings...). Le parc départemental assure donc l'entretien du patrimoine bâti (10 000 m² de bâtiments). L'ensemble des actions menées vise à assurer la sécurité des biens et des personnes fréquentant le parc, conformément aux contextes réglementaires qui s'imposent.

Indicateurs : surfaces entretenues, nombre d'agents affectés à cette tâche... ;

3- Soutien aux acteurs des mouvements sportifs, culturels et institutionnels :

Le parc départemental est un site privilégié pour l'organisation de manifestations à caractère sportif, culturel ou festif. Initiateur du projet ou partenaire associé dans le montage de ces manifestations, le parc départemental d'Olhain contribue à l'animation du territoire et participe ainsi au rayonnement du Département du Pas-de-Calais. Si le parc est un lieu de manifestations, il est également un lieu de rencontre pour le mouvement associatif sportif, éducatif et culturel.

Les infrastructures du parc sont ainsi mises à disposition pour l'organisation d'assemblées générales ou de conventions...

Indicateurs : nombre de manifestations sportives et culturelles, volume horaire annuel d'utilisation des installations... ;

4- Démocratisation des pratiques sportives, culturelles et de loisirs organisées par le parc :

Le parc départemental d'Olhain, s'inscrit parfaitement dans le cadre des politiques menées par le Département en initiant des actions éducatives, sociales et sportives, accessibles au plus grand nombre.

Il est un site ouvert à l'organisation d'événements divers.

Indicateurs : nombre de manifestations sportives et culturelles, nombre de bénéficiaires par an et par type d'activité, nombre d'actions destinées aux publics cibles... ;

5- Partenariat pour l'accueil de jeunes bénéficiaires de l'opération « Sac Ados » :

Parce que le Conseil départemental fait de la jeunesse une des priorités du mandat, le parc d'Olhain s'engage à ses côtés. Il s'agit d'un partenariat pour l'accueil de bénéficiaires de l'opération « sac ados », dispositif qui permet notamment aux jeunes de s'impliquer et exercer leur pleine citoyenneté et de soutenir leurs initiatives.

Indicateurs : nombre de jeunes accueillis et nombre de nuitées par an... ;

6- Gestion de la piscine :

La présence de « l'eau » constitue un point d'attrait indéniable pour le public de proximité du parc d'Olhain. Le parc possède à ce jour une piscine chauffée de plein air ouverte en période estivale. L'établissement est équipé d'un grand bassin sportif et d'un espace destiné aux enfants. En complément, un solarium est accessible autour du bassin. Cet équipement, très attractif, peut dépasser les 30 000 entrées par saison estivale. Il s'agit d'un outil permettant de mettre en œuvre la politique sportive départementale dans le cadre du « savoir-nager ». De nombreuses opérations sont organisées à cet effet, notamment en partenariat avec les comités sportifs départementaux.

Indicateurs : fréquentations par type de public, nombre d'heures d'ouverture par an, nombre de bénéficiaires du dispositif « savoir-nager » ... ;

7- Relations avec les acteurs publics

(promotion du site afin de favoriser son rayonnement avec les acteurs du territoire) **et insertion sociale :** Il faut enfin souligner qu'il participe au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais, hors de son territoire, par l'accueil de nombreux groupes touristiques provenant de toute la France et même de l'étranger. Par ailleurs, une attention particulière est portée sur le sujet de l'emploi et de l'insertion sociale par l'accueil d'emplois aidés, de stagiaires et de personnes en immersions professionnelles.

Indicateurs : nombre d'événements, nombre d'emplois aidés, nombre de stagiaires, nombre d'immersions professionnelles...

APPROCHE FINANCIERE SPA 2023						
	SPA : SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF					
	Domaine public		L'action culturelle, sportive et environnementale			
	Entretien espace public	Entretien bâtiments et infrastructures	Démocratisation pratiques culturelles et sportives : accompagnement et manifestations	Soutien aux mouvements culturels et sportifs : Mises à disposition	Piscine publique	Relations avec les acteurs publics, insertion sociale et professionnelle
Charges						
Charges à caractères générales	99 002	83 468	83 528	37 320	173 220	35 266
Charges de Personnel	124 807	206 380	262 400	220 009	170 162	51 160
Autres charges	26	45	32	39	32	38
Opération d'ordre Amortissements	23 415	8 127	3 339	4 112	3 922	3 122
Charges exceptionnelles				3 000	174	100
TOTAL DEPENSES	247 250	298 020	349 299	264 480	347 510	89 686
produits						
Recettes	650			7 775	48 029	
Recettes contrats aidés	4 826	4 569	4 963	3 916	3 263	
Recettes AUTRES	9 058	10 475	540	730	770	648
Produits exceptionnelles	499	1 587	649	773	623	773
CD62	240 000	254 000	312 000	252 000	252 000	90 000
TOTAL RECETTES	255 033	270 631	318 152	265 194	304 685	91 421

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'hébergement et la restauration, les animations et équipements de loisirs constituent l'essentiel de l'activité à caractère commercial du parc d'Olhain. Les services proposés génèrent des recettes d'exploitation significatives, essentielles au bon fonctionnement et à l'équilibre financier global. En 2023, celles-ci représentaient près de 75% du budget global de fonctionnement.

Ces services combinés aux nombreuses activités encadrées de loisirs et de plein air, constituent une offre touristique, répondant à la fois à une demande locale, régionale, mais également internationale sur certains segments (séjours scolaires et stages sportifs).

Pôle hébergement restauration Les résidences d'accueil et de séjour.

La résidence Éthic étapes propose 2 niveaux de confort. La résidence des Jardins est principalement dédiée à l'accueil des groupes. Elle est composée de 24 chambres dont 16 chambres à 3 lits et 8 chambres à 6 lits soit 96 lits.

La résidence des Terrasses, propose un confort hôtelier qui correspond à l'accueil des familles et des individuels, et aux sportifs de haut niveau. Elle est composée de 9 chambres à 3 lits, 7 chambres à 4 lits, 2 chambres single et 1 chambre double soit 19 chambres d'une capacité de 59 lits. Cette résidence est ouverte à la réservation en ligne via le site web du parc ou sur booking.com. Les résidences ont une capacité d'accueil total de 155 lits et ont enregistré **18 255 nuitées**.

Typologies de séjours : stages sportifs, séjours éducatifs, séjours touristiques, séjours ACM, séjours de séminaires, d'affaires ou de formations, séjours en famille ou en individuel.

L'accueil de réunions

Le parc possède 8 salles adaptées aux séminaires, assemblées générales, salons. Leur capacité d'accueil varie de 10 à 1400 personnes. Le parc est sollicité par les entreprises, les collectivités et associations qui trouvent en ce lieu un espace de travail, de restauration et d'activités de cohésion. Le parc enregistre 884 journées de location de salles.

L'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

En 2023, la commercialisation de cette opération estivale a connu un redémarrage normal faisant suite à 2 années de pandémie. Ce sont **4 936 enfants** qui ont été accueillis pour **7 264 nuitées** réalisées. 1/3 des enfants sont issus du Pas-de-Calais.

Pôle animation

Lors de l'année 2023, plus de 150 **challenges** ludiques et sportifs encadrés ont été organisés pour 179 écoles, 21 associations et 24 centres sociaux soit plus de **15 000** participants Les deux évènements « phares » avec plus de **1500** pour « Pakemone » et **7 500** pour « Olhainween ».

Pôle loisirs

	2021	2022	2023
Tennis (heures de location)	853	941	1014
Golf miniature	15 012	17 836	19 978
Parcours de filets	56 958	78 647	70 661
Luge 4 saisons	56 294	85 370	80 574
Tyroliennene			6325



Approche financière SPIC 2023

	SPIC : SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL										
	Pôle Hébergement, restauration, réunion					Pôle animation	Pôle loisirs				
	Hébergement résidence	Restauration	Bar	Location de salles	Hôtellerie de plein air	Animations encadrées	Luge 4 saisons	Filet suspendu	Tyrolienne	Activités en toute liberté	Pratique du golf
	Charges										
Charges à caractères générales	167 543	737 530	369 283	56 281	71 475	57 356	54 401	56 395	33 851	26 222	168 173
Charges de Personnel	167 048	616 154	338 421	70 839	118 227	225 712	229 224	229 184	99 052	72 706	146 813
Autres charges	3 848	98	1 020	7	17	15	40	2 630	25	13	192
Opération d'ordre Amortissements	13 440	30 143	14 110	7 099	15 012	4 141	4 466	44 903	2 170	7 324	13 548
charges exceptionnelles		298		278	179	417	71	381	83		
TOTAL DEPENSES	351 879	1 384 223	722 834	134 504	204 910	287 641	288 202	333 493	135 181	106 265	328 726
	produits										
Recettes COMMERCIALES	385 094	1 201 558	513 809	74 356	212 121	347 387	382 467	458 898	100 973	98 383	168 586
Recettes contrats aidés	3 641	11 095	8 484	653	1 958	1 580	4 569	4 569	2 737	1 557	2 885
Recettes AUTRES	4 706	15 301	45 025	108	749	576	756	756	439	228	523
Recettes Exceptionnelles	801	2 238	1 727	148	396	7 055	1 025	1 023	597	360	677
TOTAL RECETTES	394 242	1 230 192	569 045	75 265	215 224	356 598	388 817	465 246	104 746	100 528	172 671

BILAN D'EXPLOITATION ANNUEL GLOBAL :

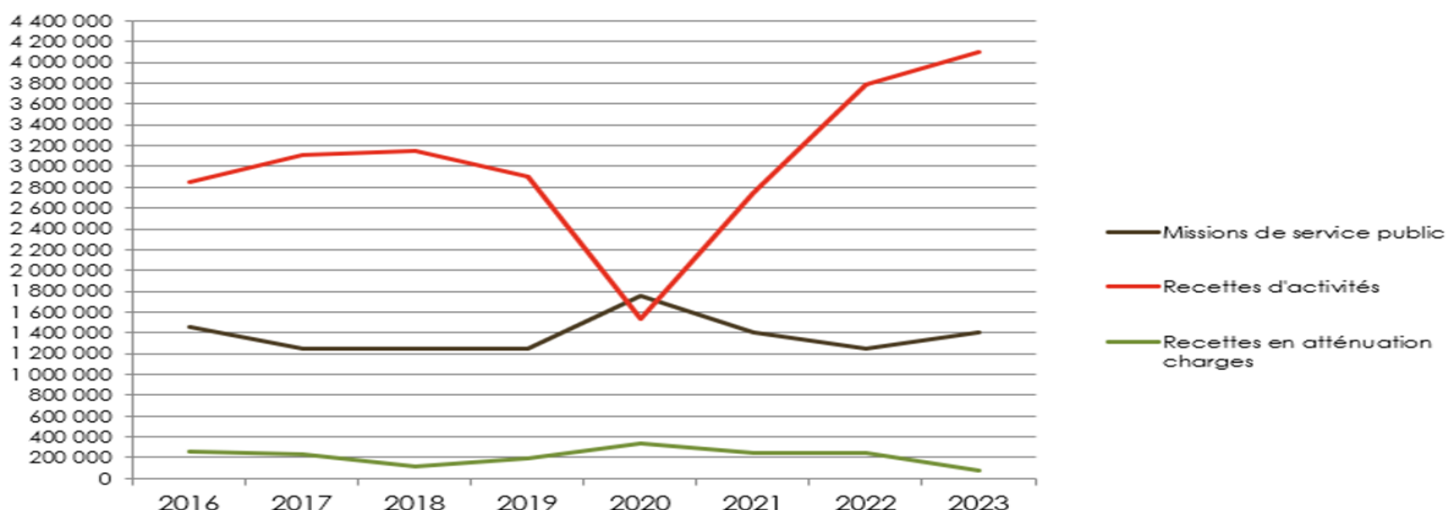
Participation du Département : 2023 : 1 400 000 € dans le cadre des missions de service public 2022 : 1 250 000 € ;

Recettes de fonctionnement : 2023 : 5 577 691€, 2022 : 5 283 973 € ;

Recettes hors CD62 : 2023 : 4 177 691 €, 2022 : 4 033 973 €.

Comparaison des exercices de 2016 à 2023

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat NET	293 928	41 012	55 329	-80 210	-118 094	203 549	-82 101	-296 412
Résultat Exploitation	254 226	-80 631	-108 796	-115 115	-648 408	-344 173	-105 365	-310 103
Résultat financier	-707	0	-413	-376	-176	-761	-815	-2 590
Résultat Exceptionnel	40 409	121 643	164 537	35 281	530 489	548 480	24 079	16 281
Missions de service public	1 450 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 750 000	1 400 000	1 250 000	1 400 000
Recettes d'activités	2 855 599	3 108 507	3 143 450	2 906 835	1 538 403	2 742 586	3 792 261	4 101 619
Recettes en atténuation charges	261 391	237 041	120 354	196 508	335 547	247 429	241 712	76 072
Global	4 566 990	4 595 548	4 513 804	4 353 343	3 623 950	4 390 015	5 283 973	5 577 691



BILAN DES ACTIONS

1- Equipements

Le Belvédère et la Tyrolienne prennent de la hauteur !

2023 a vu un impact très positif sur la fréquentation du Parc grâce à l'ouverture du Belvédère et de sa Tyrolienne.

Le Belvédère est une structure unique de 40 mètres, implantée sur le lieu le plus haut du parc et qui dispose de 8 plateformes. Une fois tout en haut, il offre une vue imprenable à 360° sur les paysages environnants : au nord l'ancien bassin minier et les Monts de Flandres, au sud l'Artois et sa campagne. Une table d'orientation en réalité augmentée est disponible via le téléchargement d'une application accessible en scannant un QR code.

Deux toboggans, à 6 et 10 mètres de hauteur, permettent de redescendre plus rapidement.

L'accès au Belvédère et à ses toboggans est gratuit.

La Tyrolienne propose un départ depuis la plateforme du Belvédère située à 21 mètres. Accessible aux PMR, elle procure de belles sensations pendant sa descente de 564 mètres, avec une vitesse pouvant atteindre les 85 km/h.

Le belvédère s'impose de plus en plus comme un « monument » incontournable du paysage dans le Pas-de-Calais.

2- Commercialisation

La vente en ligne se généralise

Les outils numériques de commercialisation ont été déployés sur l'ensemble de l'offre, activités et services du parc d'Olhain, afin de faciliter l'acte d'achat dans un monde toujours plus connecté.

Pour réserver en ligne une activité de loisirs (luge 4 saisons, parcours de filets, tyrolienne, terrains de tennis et piscine), il suffit désormais d'utiliser l'application smartphone MyOlhain ou le site de vente en ligne accessible depuis notre site web principal.

Outre les activités, il est également possible de réserver un séjour en famille ou entre amis dans la nouvelle résidence des Terrasses.

La dématérialisation de la billetterie permet de limiter les impressions au quotidien.

Plus simple, plus rapide... Tout le monde y gagne !

3- Gestion salariale

Accompagner et former

Depuis plusieurs années, le parc d'Olhain est soucieux de développer l'accompagnement de ses collaborateurs. La notion d'expérience est fortement marquée pour l'intégration des futurs salariés, et tout particulièrement pour les publics éloignés de l'emploi, mais aussi pour les étudiants en alternance et les contrats à durée déterminée.

L'expérience des salariés en CDI intervient dès l'intégration du nouvel employé et ce jusqu'à son départ ou son embauche.

La part des contrats à durée indéterminée est d'environ 51.5 % du volume horaire collectif, l'autre moitié est réservée aux autres types de contrat, d'où cette notion d'accompagnement qui prend ici tout son sens. Au-delà de la montée en compétence, l'objectif managérial repose sur trois piliers : « L'autonomie accompagnée » des collaborateurs, la qualité de vie au travail et l'environnement de travail des salariés.

Malgré son développement, le parc d'Olhain reste un établissement à échelle humaine, privilégiant la mixité sociale, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, de formation et de promotion et l'implication des équipes dans la transition écologique. Enfin, la pyramide des âges continue de se rajeunir depuis ces dernières années avec l'intégration de jeunes dans les différents services (34 ans en moyenne).

Un employeur engagé dans une démarche RSE:

Du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi vers un CDI.

40% du personnel en poste au parc est issu de cette ascension sociale.

L'insertion sociale au sein du parc d'Olhain consiste à offrir des opportunités d'emploi et de développement professionnel à des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi en raison de leur situation personnelle, de leur origine ou de leur handicap. Pour appréhender cet enjeu, le parc s'appuie sur des acteurs locaux comme les missions locales, Pôle Emploi, les services du Département, les établissements scolaires...

Le Parc a la volonté d'adopter une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises), démontrant son engagement envers le développement durable et le bien être des personnes. En adoptant une approche responsable, notre établissement cherche à maximiser ses impacts positifs

Cela se traduit par la volonté de réduire notre empreinte écologique, de promouvoir l'égalité et la diversité sur le lieu de travail en intégrant toutes les parties prenantes. Grâce à cette démarche RSE, le Parc démontre sa volonté de jouer un rôle actif dans un avenir durable et équitable pour tous.

Les moyens humains

L'effectif du parc d'Olhain est composé de 83 collaborateurs. En haute saison, 162 contrats de saisonniers (68 hommes et 94 femmes) viennent renforcer les équipes.

4- L'environnement

De par son enracinement au sein du territoire et sa vocation sociale, le parc d'Olhain attache une attention particulière à la notion de durabilité.

L'environnement par et pour l'humain

Le parc d'Olhain a souhaité placer l'humain au centre de son dispositif par le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation, auprès de ses collaborateurs et des différents publics accueillis. La labellisation AFNOR Ecolabel, constitue l'un des leviers essentiels quant à la mise en œuvre au quotidien de cet engagement.



PERSPECTIVES 2024

FIN DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT PARTAGE... VERS UN CONTRAT PLURI-ANNUAL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ (2015/2023)

Fil conducteur du développement du parc, le Contrat de Développement Partagé a été réalisé et mis en œuvre par le Conseil départemental du Pas-de-Calais financeur des investissements, et le parc d'Olhain, gestionnaire du site.

L'objectif principal fut d'affirmer la reconnaissance de cet établissement public, en tant qu'acteur départemental incontournable en termes de loisirs de proximité, activités de pleine nature, accompagnement du développement du sport et du tourisme, afin de faire de cet équipement structurant la vitrine des politiques départementales. Dans le même temps, il a permis de renforcer le partenariat parc d'Olhain / Conseil départemental du Pas-de-Calais mettant en valeur l'évolution du parc, tout en sécurisant les conditions de mise en œuvre : organisation, gestion, cadre juridique et financier et positionnement stratégique.

LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Tout d'abord, augmenter l'attractivité du parc auprès des clientèles de proximité concernant les loisirs de plein air (golf, belvédère, village enchanté, piste de luge 4 saisons, parcours de filets suspendus, golf miniature, Belvédère, Tyrolienne...).

Dans le même temps, développer et diversifier l'offre de service d'hébergement et de restauration par une montée en gamme (résidence d'accueil, hôtellerie de plein air, habitat innovant).

Enfin, requalifier et aménager l'espace pour une meilleure accessibilité des usagers (signalétique, sentiers, salle de sport, intégration paysagère, accessibilité).

REALISATIONS

- ♦ Golf miniature - mai 2015 ;
- ♦ Parcours filets - juin 2015 ;
- ♦ Village enchanté - août 2015 ;
- ♦ Luge 4 saisons - juin 2016 ;
- ♦ Camping - septembre 2016 ;
- ♦ Nouveau restaurant - juin 2020 ;
- ♦ Nouvelle résidence d'hébergement - mai 2021 ;
- ♦ Espace de récupération sportive et de bien-être - Octobre 2021 ;
- ♦ Le Belvédère et la Tyrolienne. Ouverture automne 2022.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

- ♦ Requalification des espaces publics extérieurs, et des itinéraires ;
- ♦ Refonte des aménagements et des accès (piétons et véhicules) pour 2023/2024.

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

L'accueil de la flamme olympique le 3 Juillet 2024, initié par le Département du Pas-de-Calais, sera un événement phare de 2024 coïncidant avec la célébration des 50 ans du Parc départemental d'Olhain. Cet événement vise à célébrer les valeurs de l'olympisme tout en impliquant activement les résidents du territoire, en particulier les jeunes, les associations sportives et culturelles.

LES 50 ANS DU PARC D'OLHAIN

Le Parc Départemental d'Olhain célébrera « 50 années vouées à une cause originelle ».

Une série d'autres événements et de moments forts vont marquer cette étape importante pour mettre en valeur l'histoire du parc et proposer des activités inédites et mémorables.

SPORT, CULTURE ET SOLIDARITE

Manifestations sportives diverses : Championnat départemental CROSS, Championnat de Boxe Universitaire et Fédéral, 24 heures VTT, Ch'ti bike tour...

L'accompagnement de deux actions culturelles, l'une en juin, «Constellation Imaginaire», le festival «Bivouac» fin Aout et également un projet de construction de cabane collerette, des expositions, des accès aux activités avec des tarifs réduits, des soirées festives.....



GLOSSAIRE

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, Etat, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Parc Départemental d'Olhain

FICHE D'IDENTITE

◆ Forme juridique : Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) ◆ Siège social : Rue de Rebreuve, 62620 Maisnil-les-Ruitz ◆ Dotations : 1 203 441 € ◆ Date de clôture : 31/12 ◆ Siret : 784 000 085 00034 ◆ Effectif moyen : 83 salariés soit 80 ETP ◆ Président : Ludovic IDZIAK (Conseiller départemental) ◆ Directeur général : Yannick AUDINEAU	Mission / Cœur de métier : Le parc a été créé par le Conseil départemental du Pas-de-Calais avec comme vocation la gestion du site. C'est un établissement emblématique dans le Département. Il dispose de nombreux équipements tels qu'un centre d'hébergement et de restauration, un camping, une salle de sports, une salle d'exposition, des salles de séminaire, une piscine découverte, un parcours de filets suspendus, une piste de luge 4 saisons, un belvédère, une tyrolienne et un golf 9 trous. Son offre de services est diversifiée et porte sur des formules séjours et des activités libres ou encadrées. Le Parc d'Olhain est un opérateur incontournable en termes de tourisme et de loisirs.
---	--

Liens avec le Département

Niveau de représentation du Département : Représentation au Conseil d'Administration : sur 13 membres, 7 conseillers départementaux soit 54% et 6 membres qualifiés désignés par le Conseil départemental soit 46 %. Représentants du Département dans la structure : 7 titulaires : Ludovic IDZIAK, Karine GAUTHIER, Etienne PERIN, Jean-Pascal SCALONE, Michèle JACQUET, Séverine GOSSELIN, Philippe DUQUESNOY.	Contribution financière du Département : BP 2024 : 1400 000 € 2023 : 1 400 000 € (dont 150 000€ d'aide supplémentaire sollicitée au BS) Garantie d'emprunts : aucune Convention : Contrat de développement partagé et convention de transfert de gestion en cours de réécriture.
--	---

ACTIVITES

CHIFFRES CLES

◆ 2014-2023 : 18 millions d'euros investis dans un équipement au service des politiques publiques du Conseil départemental ◆ Fréquentation : - 70 661 entrées au parcours filets ; - 12 453 entrées à la piscine ; - 80 574 luges ; - 18 255 nuitées à la résidence Ethic étapes ; - 108 700 repas servis ; - 6 785 nuitées au camping ; - 601 nuitées en nid'île (hébergement insolite) ; - 19 978 entrées au golf miniature ; - 1 014 heures de locations de court de tennis ; - 6 325 descentes de tyroliennes.	◆ Ressources humaines : le parc est un employeur engagé 8 contrats d'apprentissage ; 1 contrat de professionnalisation ; 7 contrats parcours emploi compétence (PEC) ; 56% des salariés ont moins de 30 ans ; 47% de salariés hommes - 53% de salariées femmes. ◆ Plus de 30 activités pour petits et grands ; ◆ Plus de 700 000 visiteurs ; ◆ 7 salles de réunion ; ◆ 4 points de restauration (en fonction de la saison) ; ◆ 170 hectares de forêt et de plaine ; ◆ 62 0000 abonnés sur Facebook.
---	--

PRINCIPAUX EVENEMENTS

◆ Passage à un effectif de plus de 50 ETP, le parc se voit doté à compter de 01/2023 d'un comité social économique ; ◆ Renouvellement de l'écolabel européen (2023-2025) : installation d'un composteur ; ◆ Création de trois instances de gouvernance afin d'engager les travaux sur le bilan du contrat de développement partagé et d'élaborer le nouveau contrat d'objectifs, de moyens et de performance pour la période 2023-2027 ; ◆ Organisation de nombreux événements envers le grand public (trail, rallye équestre, cyclisme, pâkemone, olhainween...) ; ◆ Réfection du sol de la salle polyvalente pour un montant de 100 K€ HT financé par le Département en 10/2023 ; ◆ l'activité de loisirs de proximité fut contrariée sur le second semestre dans tous les domaines d'activité, notamment en juillet et en août et aux vacances de Toussaint du fait des conditions météorologiques maussades ; ◆ Première édition du festival bivouac.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

◆ Réactualisation des statuts (prévu en CD de 09/2024), rédaction d'une nouvelle convention de transfert de gestion (prévu en CP de 12/2024) ; ◆ Renforcement du partenariat Conseil départemental du Pas-de-Calais/Parc d'Olhain dans le cadre du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ; ◆ Démolition de la salle de sport prévue en 12/2024 : la fin des diagnostics est en cours ; ◆ Festivités 1974-2024 : les 50 ans du Parc d'Olhain ; ◆ Organisation du passage de la flamme Olympique le 3 juillet 2024 : volonté du parc de créer un principe de village sportif avec initiations et démonstrations sportives ; ◆ 2ème édition du festival Bivouac ; installation de cabanes collerette dans les arbres ; ◆ Accueil du festival « la constellation imaginaire # 10 » ; ◆ Accueil de jeunes dans le cadre du Service Nationale Unique ; ◆ Accueil de jeunes sportifs ukrainiens au cours de l'été ; ◆ Suite à la tempête Eunice, reforestation du parc, plantation de plus de 300 arbres ; ◆ Enquête CCI sur la fréquentation et sur l'impact économique et social du parc d'Olhain.

COMPTEs en EUROS

Bilan 2023		Compte de résultat 2023
Actif immobilisé : 4 544 423 €	Capitaux propres : 4 560 986 €	Produits d'exploitation : 5 488 574 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 294 959 €	Total des dettes : 766 700 €	dont subventions et participations : 1 465 265 €
Trésorerie : 562 993 €	Total bilan : 5 402 375 €	Charges d'exploitation : 5 798 677 €
RATIOS 2023		Résultat d'exploitation : - 310 103 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 4,7 %		Résultat financier : - 2 590 €
Durée apparente de la dette : non applicable		Résultat exceptionnel : 16 281 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 36 jours		Résultat de l'exercice : - 296 412 €
Fonds de roulement : 245 658 €		Epargne brute : - 110 758 €
Besoin en fonds de roulement : - 317 336 €		Epargne nette : - 195 127 €
		Total des produits : 5 509 836 €
		Financement du Département (€ et %) : 1 400 000 € soit 25,41 %
		Date de mise à jour des données : 26/06/2024



pasdecalais.fr •    